



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E161138

VALABLE JUSQU'AU

05/09/2026

ÉDITÉ LE

23/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/02/2023  
3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC POITIERS 2016B00171

Siret : 819 014 457 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5409563

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302055626

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302055626

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BOUTY GUILLAUME

3 RUE DES CEDRES  
LIEU DIT CHAMPAGNE LUREAU  
86400 SAVIGNE

Téléphone : 05 49 97 08 05

Fax :

Portable : 07 88 62 02 10

Site Internet :

E-mail : bouty.guillaume@orange.fr

Responsabilité légale :

BOUTY GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/07/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	13/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	20/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/07/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	08/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	13/04/2021
o Poêle ou insert bois	13/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.